











Les filières de l'horticulture et de la pépinière de la région Occitanie

Observatoire structurel des entreprises de l'horticulture et de la pépinière en 2020

Synthèse des résultats

Ce travail a été soutenu par l'ensemble des professionnels de la filière

Préambule

Cette étude porte sur la nouvelle région Occitanie, regroupant les anciennes régions du Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées. Elle a été réalisée par le biais d'une enquête auprès de la totalité des entreprises professionnelles identifiées sur la région en 2021 et porte sur les résultats 2020 des entreprises de production. Ces données actualisent celles des enquêtes précédentes sur cet ensemble géographique.

1. Caractéristiques et poids économique des entreprises horticoles et des pépinières dans la région Occitanie

L'étude a recensé **276 horticulteurs et pépiniéristes** en activité sur la région Occitanie en 2020, représentant :

 Un chiffre d'affaires total de 114,6 millions d'€ HT, dont 15,6 % sont réalisés sur des activités autres que l'horticulture et la pépinière, principalement en agriculture, vente d'articles de jardinerie, prestations paysagères et/ou autres services (voir détails dans le tableau suivant);

Décomme dition du phisse dissertius	2020		
Décomposition du chiffre d'affaires	%	Valeur (1000 €)	
Ventes de végétaux d'ornement	84,4%	96 777	
Dont production propre	68,5%	78 507	
Dont négoce	18,9%	18 270	
Ventes d'autres produits agricoles	4,8%	5 454	
Vente d'articles de jardinerie	0,6%	635	
Vente des services d'espaces verts	9,3%	10 610	
Autres services	1,0%	1 167	
TOTAL	100%	114 644	

- un chiffre d'affaires « horticole » de 96,8 millions d'€ HT (ventes de végétaux d'ornement, de plants fruitiers et de plants forestiers), dont 19 % environ sont réalisés en négoce (achatrevente de végétaux en l'état);
- un chiffre d'affaires « production » de 78,5 millions d'€ HT (ventes de végétaux produits sur l'exploitation);
- une **surface globale en culture de 752 ha,** dont 94 ha couverts en serres et tunnels et 119 ha de plates-formes hors sol;
- un effectif employé à la production et à la vente de végétaux d'ornement représentant un total de 1262 emplois directs en équivalent temps plein (ETP) y compris les chefs d'entreprises et la main d'œuvre familiale, dont 682 emplois salariés permanents (54 %).

La région Occitanie continue de perdre des petites exploitations, ce qui affecte le chiffre d'affaires global.

Entre l'enquête de 2017 et celle de 2020 la région Occitanie a perdu 27 entreprises de production, soit près de 9 % de son effectif en trois ans et environ 3 % en rythme annuel. Cette perte

d'entreprises s'accompagne d'un recul comparable du chiffre d'affaires régional qui perd lui aussi 9 % en trois ans.

Chiffres-clés de la région Occitanie

Principaux indicateurs	2020	2017	Evolution 2017-2020	Evolution moyenne annuelle (1)
Nombre d'entreprises	276	303	-8,9%	-3,0%
C.A. horticole cumulé (1000 €)	96 777	106 361	-9,0%	-3,0%
C.A. production cumulé (1000 €)	78 507	92 163	-14,8%	-4,9%
C.A. horticole moyen (1000 €)	351	351	-0,1%	0,0%
Surface totale (ha)	752	914	-17,7%	-5,9%
Emplois totaux (en ETP)	1 262	1 361	-7,2%	-2,4%

⁽¹⁾ Taux moyen apparent calculé sur les deux ans séparant les deux enquêtes.

Les arrêts d'activité concernent principalement des petites exploitations familiales (CA inférieur à 150 k€) vendant leur production au détail, lesquelles représentent 76 % des cessations constatées sur la période, ainsi que quelques entreprises de taille supérieure (C.A. horticole supérieur à 380 k€).

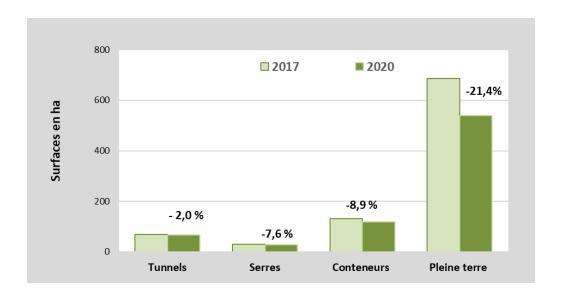
Cette dynamique de disparition progressive des petites exploitations, sans solutions de transmission et sans que les parts de marché libérées soient reprises par d'autres producteurs, conduit à une contraction progressive de la production et du chiffre d'affaires des producteurs de la région.

Evolution des surfaces en production

Les disparitions d'entreprises se traduisent par une baisse significative des surfaces de production, avec 162 ha perdus entre 2017 et 2020, soit -18 % par rapport aux surfaces 2017. Le recul des surfaces étant supérieur à celui du chiffre d'affaires en production, on peut en déduire que les exploitations ayant cessé leur activité étaient principalement des pépinières, avec une productivité à l'hectare inférieure à la moyenne régionale.

	Surfaces en ha			
Surfaces de production	2020	2017	Evol. brute	
Surface totale	751,8	913,9	-17,7%	
Surface en pleine terre	538,5	685,4	-21,4%	
Surface en conteneurs	119,3	131,0	-8,9%	
Surface couverte en serres	26,6	28,8	-7,6%	
Surface couverte en tunnels	67,3	68,6	-2,0%	

Les surfaces de pleine terre constituent ainsi la majorité des surfaces perdues et affichent la plus forte baisse avec -21 % en cumul. Les surfaces couvertes reculent également de façon significative, mais à un rythme inférieur sur la période (voir graphique, page suivante)



Evolution de l'emploi et des indicateurs de « productivité »

En termes d'emplois, la région Occitanie a perdu plus de 7 % de ses effectifs en trois ans, soit 99 ETP, avec une réduction légèrement supérieure en proportion des emplois salariés permanents (-61 ETP). Au-delà des disparitions de TPE à main d'œuvre familiale non salariée depuis 2017, certaines entreprises encore en activité ont réduit leurs effectifs pour rester compétitives.

	2020	2017	Evol 2017-2020
Emplois totaux (ETP) y.c. dirigeants	1 262	1 361	-7,2%
Dont salariés permanents (ETP)	682	743	-8,2%
Nombre moyen d'ETP/entreprise	4,6	4,5	1,8%
Nombre moyen d'ETP/hectare	1,68	1,49	12,8%
C.A. horticole / ETP (€)	76 677	78 167	-1,9%

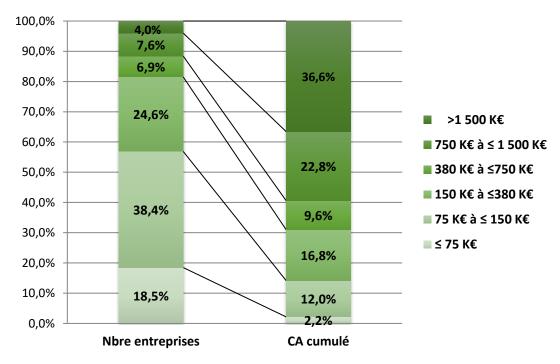
Pour autant, ces réductions de personnel ne se traduisent pas par une hausse du chiffre d'affaires par emploi (exprimé en ETP) et ce dernier recule de 2%, passant 78 k€/ETP à 76 k€/ETP.

Distribution des entreprises par classe de chiffre d'affaires

En parallèle du mouvement de disparition d'entreprises, la distribution par taille évolue lentement au sein des structures de production restées en activité. Les « moyennes » et « grandes entreprises » (C.A. horticole supérieur à 380 k€) représentent 18,5 % de l'effectif et 69 % du C.A. horticole total des producteurs du bassin en 2020, contre respectivement 17 % et 69 % en 2017.

	Entreprises		C.A. ho	rticole
Classes de C.A.	nombre	%	K€	%
≤ 75 K€	51	18,5%	2 085	2,2%
75 K€ à ≤ 150 K€	106	38,4%	11 600	12,0%
150 K€ à ≤380 K€	68	24,6%	16 301	16,8%
380 K€ à ≤750 K€	19	6,9%	9 283	9,6%
750 K€ à ≤ 1 500 K€	21	7,6%	22 110	22,8%
>1 500 K€	11	4,0%	35 398	36,6%
TOTAL	276	100%	96 777	100%

Les disparitions des petites exploitations familiales et la croissance de chiffre d'affaires des entreprises en activité conduit progressivement et de manière tendancielle à une augmentation du poids des classes de taille supérieures. Cependant, entre 2017 et 2020, les grandes entreprises représentent la même part du CA du bassin,



2. Les métiers et la gamme commercialisée

Horticulteurs et pépiniéristes d'ornement dominent les « métiers »

Les horticulteurs à gamme mixte ou spécialisés sur les plantes en pots ou à massifs représentent plus de la moitié de l'effectif et réalisent 58 % du C.A. horticole total, les pépiniéristes d'ornement représentant le deuxième grand ensemble, avec 41 % de l'effectif et du C.A. Les producteurs de fleurs coupées ont vu leur effectif baisser sur la dernière décennie et ne représentent plus qu'un groupe anecdotique en Occitanie. A noter que les producteurs de vivaces sont inclus dans le groupe « Autres » des ensemble « horticulture » et « pépinière » du tableau suivant.

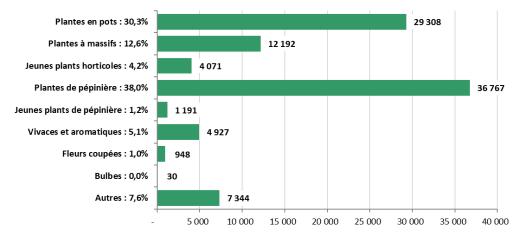
Cuarra a ma ética (1)	Entre	prises	C.A. horticole	
Groupes métiers (1)	nombre	%	K€	%
Horticulteurs	150	54%	56 281	58%
dont spécialistes Plantes à massifs	22	8%	5 459	6%
dont spécialistes Plantes en pots	38	14%	26 866	28%
dont Gamme mixte	78	28%	18 070	19%
Autres	12	4%	5 885	6%
Pépiniéristes	113	41%	39 699	41%
dont Pépinière ornementale	83	30%	24 193	25%
dont Pépinière fruitière	18	7%	13 036	13%
Autres	12	4%	2 471	3%
Producteurs de fleurs coupées	13	5%	797	1%
Autres	-	0%		0%
TOTAL	276	100%	96 777	100%

(1) Chaque entreprise est affectée à un groupe métier, selon la gamme dominante dans son C.A.

Une gamme commercialisée dominée par les plantes finies

Les plantes de pépinière d'ornement et les fruitiers constituent le premier ensemble de produits commercialisés, avec 38 % du C.A. horticole des producteurs d'Occitanie. Le plantes en pots et à massifs, hors jeunes plants, représentent respectivement 30,3 % et 12,6 % de la valeur. Les autres produits sont peu représentés sur la région (19,1 % du C.A. en cumul).

A noter que les plantes vivaces et aromatiques, ainsi que les plants maraichers représentent la majorité de la valeur de l'ensemble « Autres ».



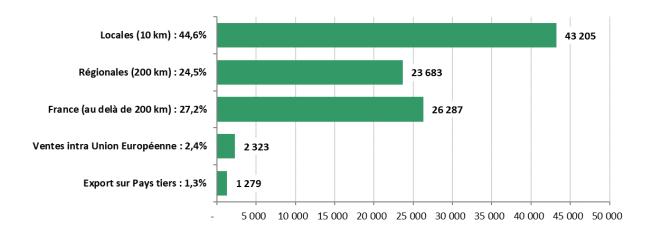
Les ventes présentées sur le graphique sont en cumul sur tous les types de producteurs et métiers

3. Les marchés par zone géographique

Plus des deux tiers des ventes sont réalisées dans une zone de 200 km autour des exploitations

Les producteurs de la région Occitanie déclarent réaliser globalement 69,1 % de leurs ventes de végétaux sur le marché local (<10 km) et « régional » (20-200 km). Les ventes à l'expédition (> 200km) et à l'export sont en baisse significative sur les trois dernières années, confirmant l'orientation des débouchés vers les marchés locaux.

Répartition des ventes par zone géographique

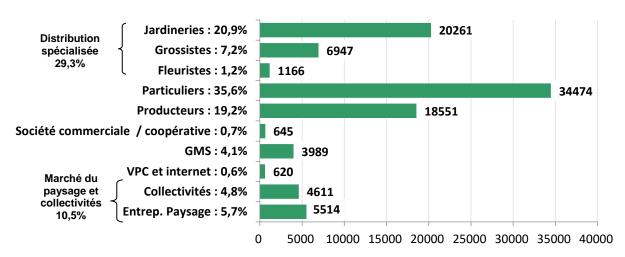


4. Les débouchés par circuit

Les ventes directes aux particuliers constituent le premier débouché en valeur en Occitanie, avec plus de 36 % du C.A. horticole régional en 2020, soit une part de marché stable comparé à 2017.

Les circuits de la distribution spécialisée (jardineries, grossistes et fleuristes) constituent le second débouché avec 29 % du total, dont 21 % pour les seules jardineries. Le poids de ce segment est en augmentation de + 1 point entre 2017 et 2020.

Répartition des ventes par circuit



Les ventes à d'autres producteurs (jeunes plants, plants fruitiers et plantes finies de complément de gamme reculent de 3 points pour atteindre 19 % en 2020. Le segment du paysage et des collectivités stagne, avec une part de marché cependant significative à près de 12 % fin 2020. Les ventes directes aux GMS, bien que toujours faibles, progressent de 1 point entre 2017 et 2020. Marché qui tend à se développer depuis plusieurs années, les ventes vers des sociétés commerciales et coopératives représentent 0,7 % des ventes en 2020, soit 645 milliers d'euros.

5. Les segments stratégiques

Dans le cadre de la réflexion nationale conduite sur l'avenir de l'horticulture et de la pépinière française, les professionnels ont souligné la nécessité d'un changement radical dans la façon dont les producteurs devront à l'avenir raisonner leurs stratégies :

- en passant d'une approche produit à une approche marché-clients;
- ce qui implique une approche par "segments stratégiques", c'est-à-dire par groupes d'entreprises exerçant le même "métier" et visant les mêmes marchés.

Six groupes typologiques correspondant à des positionnements et marchés distincts ont ainsi été identifiés :

- Le groupe des producteurs-détaillants (Prod-Détaillants), vendant la majeure partie de leur production (60 % au moins) directement aux particuliers, le plus souvent sur l'exploitation ou sur les marchés forains.
- Le groupe des **producteurs vendant à d'autres producteurs** (Prod-Producteurs), multiplicateurs de jeunes plants vendant à des producteurs de plantes finies, pépiniéristes fruitiers vendant aux arboriculteurs.
- Le groupe des **producteurs vendant sur le marché du paysage et des collectivités** (Prod-Paysage). Ce groupe est composé des pépiniéristes vendant aux entreprises de paysage et aux collectivités, mais également des producteurs de plants forestiers (y compris peupliers) sur le marché du reboisement.
- Le groupe des **producteurs vendant à la distribution spécialisée** (Prod-Dist-spéc.), vendant la majeure partie de leur production aux fleuristes, aux grossistes, aux jardineries et LISA.
- Le groupe des producteurs vendant à la distribution non spécialisée (Prod-GMS), vendant la majeure partie de leur production aux grandes surfaces alimentaires et aux grandes surfaces de bricolage.
- Le groupe des **producteurs vendant aux grossistes spécialisés (**Prod-Grossistes), vendant la majeure partie de leur production auprès des grossistes en fleurs et plantes.

Chaque entreprise est affectée dans un groupe en fonction des segments de marchés sur lesquels elle est majoritairement présente (en règle générale, plus de 60 % du C.A. horticole).

Le graphique et les tableaux, ci-après, présentent la répartition des entreprises de production dans ces différents groupes sur la région Occitanie en 2020, ainsi que les évolutions constatées par rapport à 2017.

Poids des différents groupes typologiques

Trois groupes typologiques représentent 89 % des entreprises en Occitanie, au premier rang desquels se trouvent les **producteurs détaillants**, qui constituent 69 % des entreprises et réalisent 36 % ventes totales de végétaux des producteurs de la région.

100,0% 4,3% 4,2% 6,9% 90,0% 2,2% 4,7% 16,1% Prod-Grossistes 80,0% 3.4% 12,7% 6,3% ■ Prod- Producteurs 70,0% 60,0% ■ Prod-GMS 33,5% 50,0% ■ Prod- Paysage et 40,0%

36,5%

CA horticole

Poids des groupes typologiques dans l'effectif et le C.A. horticole

Le groupe des **producteurs détaillants** est majoritairement constitué de petites et très petites entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires horticole moyen de 185 k€, contre 351 k€ en moyenne pour l'ensemble des producteurs d'Occitanie.

Le groupe des **producteurs travaillant majoritairement avec la distribution spécialisée** occupe la deuxième place, avec près de 13 % des entreprises et un poids de 33,5% dans le chiffre d'affaires horticole régional. Ceci, du fait de sa composition d'entreprises de taille supérieure à la moyenne de la région Occitanie (chiffre d'affaires horticole moyen de 926 k€).

Le troisième groupe en termes d'effectif et de poids économique est celui des **producteurs** vendant à d'autre producteurs (pépiniéristes fruitiers et forceurs de plants ornementaux), composé d'entreprises de taille importante pour le secteur. Ces dernières sont en perte de vitesse importante, leur C.A. horticole moyen passant de 1,1 million d'€ en 2017 à 821 k€ en 2020. Ainsi, bien que leur effectif soit resté stable, leur part de marché diminue de 6 points entre 2017 et 2020.

Effectif et C.A. des groupes typologique « marché »

69,2%

Nbre entreprises

30,0%

20,0%

10,0%

0,0%

	Entreprises		C.A. ho	rticole
	Nombre	%	K€	%
Prod-Détaillants	191	69,2%	35 279	36,5%
Prod-Distri.spécialisée	35	12,7%	32 418	33,5%
Prod-Grossistes	12	4,3%	4 090	4,2%
Prod-Paysage-collectivités	13	4,7%	6 101	6,3%
Prod-Producteurs	19	6,9%	15 607	16,1%
Prod-GMS	6	2,2%	3 282	3,4%
TOTAL	276	100,0%	96 777	100,0%

collectivités

■ Prod-Détaillants

■ Prod -Dist.spécialisée

Evolution des groupes typologiques

Le tableau suivant analyse l'évolution des positionnements des entreprises entre 2017 et 2020.

	Nombre d'entreprises		CA horticole cumulé		é (en K€)	
	2020	2017	Evolution	2020	2017	Evolution
Prod-Détaillants	191	205	-6,8%	35 279	38 144	-7,5%
Prod-Dist.spécialisée	35	36	-2,8%	32 418	30 283	7,1%
Prod-Grossistes	12	17	-29,4%	4 090	2 649	54,4%
Prod-Paysage et collectivités	13	18	-27,8%	6 101	9 124	-33,1%
Prod-Producteurs	19	20	-5,0%	15 607	23 445	-33,4%
Prod-GMS	6	7	-14,3%	3 282	2 716	20,9%
TOTAL	276	303	-8,9%	96 777	106 361	-9,0%

Le groupe des producteurs détaillant est celui qui a le plus contribué à la réduction de l'effectif régional, avec 14 entreprises perdues soit 52 % des sorties constatées entre 2017 et 2020.

Les deux autres groupes ayant significativement contribué aux sorties d'entreprises sont ceux des producteurs vendant à d'autres producteurs et celui vendant majoritairement aux entreprises de paysage et aux collectivités, avec chacun 18,5% des entreprises sorties.

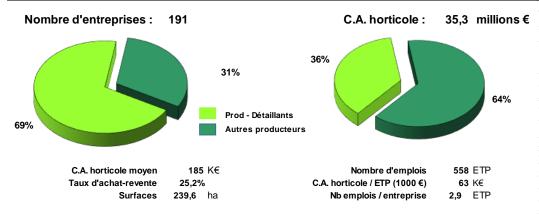
A noter que l'évolution de la composition de chaque groupe typologique est liée à deux phénomènes : le premier, majoritaire, étant la disparition d'entreprises de production, soit par fermeture de l'entreprise, soit par arrêt de la production de végétaux d'ornement (passage en négoce total et/ou repli sur d'autres activités de production ou de service) et, de façon minoritaire, par le changement de positionnement marché de certaines entreprises entre les deux enquêtes.

Les fiches des pages suivantes présentent les principaux indicateurs économiques pour les 6 groupes typologiques.

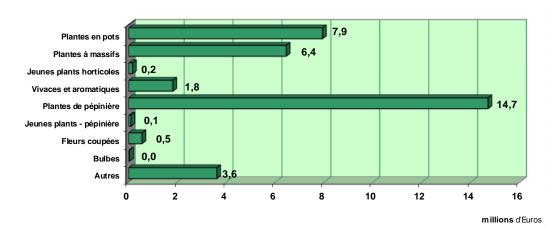
OCCITANIE PRODUCTEURS DETAILLANTS

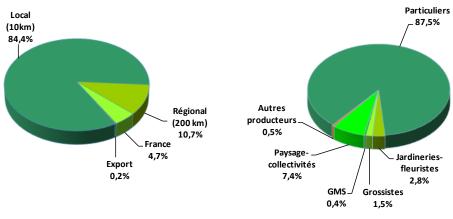
(producteurs réalisant plus de 60% de leurs ventes directement aux particuliers)

- 191 entreprises horticoles et de pépinière, soit 69% des producteurs d'Occitanie suivis par l'observatoire, réalisent la plus grande part de leur chiffre d'affaires au détail (en vente directe sur l'exploitation et/ou sur les marchés). Elles totalisent 35,3 millions d'euros en ventes de végétaux, soit 36% de la valeur commercialisée par l'ensemble des producteurs.
- Les producteurs détaillants sont en majorité des PME familiales. Leur chiffre d'affaires moyen en vente de végétaux se situe autour de 185 k€ et elles emploient en moyenne 2,9 ETP.
- La gamme commercialisée est quasi exclusivement composée de plantes finies (89%), avec 41,7% de plantes de pépinières, 22,5% de plantes en pots et 18,3% de plantes à massifs. La vente au détail représente 87,5% des ventes de végétaux, devant les entreprises de paysage et les collectivités (7,4%). Plus des trois quarts des ventes (84,4%) sont réalisés dans un rayon de 10 km et 10,7% dans un rayon de 200 km.



Gamme commercialisée (valeur)





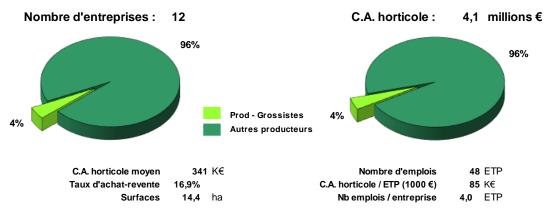
Par zone géographique

Par marché/circuit

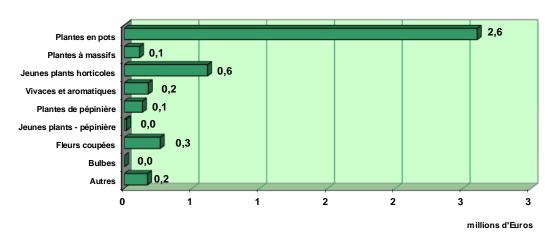
OCCITANIE PRODUCTEURS VENDANT A DES GROSSISTES

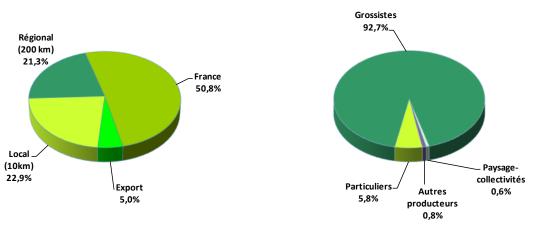
(producteurs réalisant plus de 50% de leurs ventes aux grossistes)

- 12 entreprises horticoles et de pépinière, soit 4% des producteurs d'Occitanie suivis par l'observatoire réalisent la plus grande part de leur chiffre d'affaires auprès de grossistes spécialisés en plantes ou en fleurs. Elles totalisent 4% des ventes de végétaux de l'ensemble des producteurs.
- Les entreprises de ce groupe sont en majorité des PME réalisant en moyenne 341 k€ en ventes de végétaux et employant 4 ETP.
- La gamme commercialisée est principalement composée de plantes en pots (63,6%) et de jeunes plants horticoles (15%). Elle est quasi exclusivement vendue auprès de grossistes (92,6%). Les ventes par zone géographique, qui semblent être majoritairement nationales (50,8%), sont biaisées par le fait que le débouché final des grossistes n'est pas toujours connu.



Gamme commercialisée (valeur)





Par zone géographique

Par marché/circuit

OCCITANIE

PRODUCTEURS VENDANT A LA DISTRIBUTION SPECIALISEE

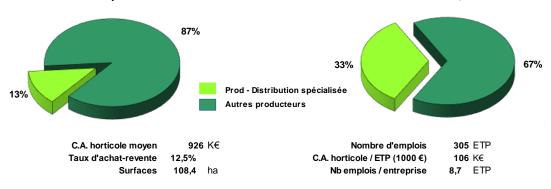
(producteurs réalisant plus de 50% de leurs ventes avec les jardineries, fleuristes et grossistes)

- · 35 entreprises horticoles et de pépinière, soit 13% des producteurs d'Occitanie suivis par l'observatoire réalisent la plus grande part de leur chiffre d'affaires auprès de circuits de distribution spécialisés (jardineries + fleuristes + grossistes). Elles totalisent 33% des ventes de végétaux de l'ensemble des producteurs, soit 32,4 millions d'euros.
- Le groupe vendant à la distribution spécialisée est composé d'entreprises de taille importante (926 k€) employant en moyenne 8,7 ETP.
- La gamme commercialisée est relativement spécialisée, avec 88% de plantes finies dont 49% de plantes en pots. L'ensemble jardinerie-fleuristes-grossistes représente 58,9% des ventes, suivi par les producteurs, à 14,1%. La zone de chalandise reste principalement régionale, avec 66,8% des ventes réalisées à moins de 200km de distance.

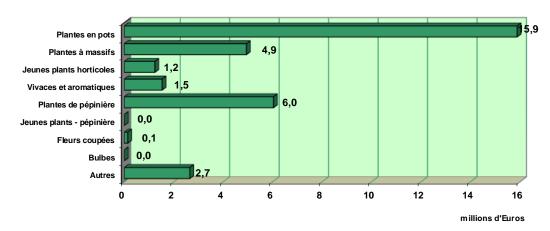
Nombre d'entreprises :

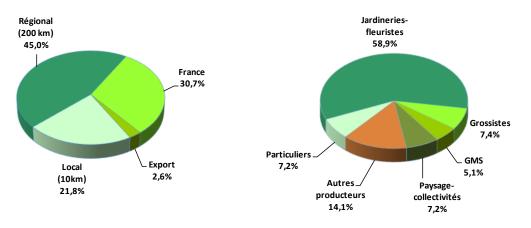
C.A. horticole:

32,4 millions €



Gamme commercialisée (valeur)





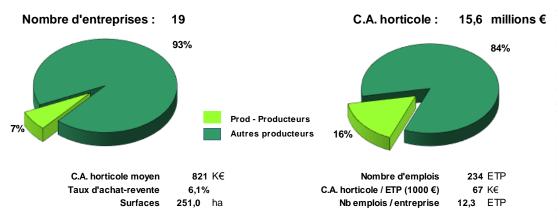
Par zone géographique

Par marché/circuit

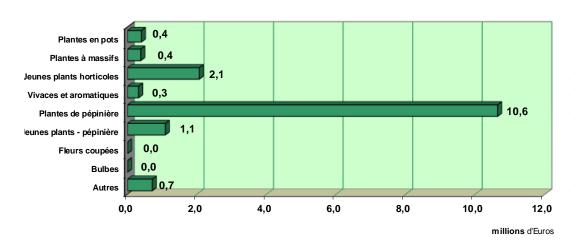
OCCITANIE PRODUCTEURS VENDANT A D'AUTRES PRODUCTEURS

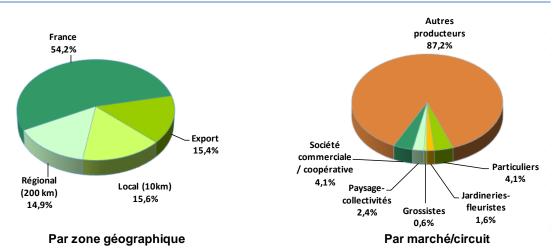
(producteurs réalisant plus de 50% de leur C.A. auprès d'autres producteurs)

- 19 entreprises horticoles et de pépinière, soit 7% des producteurs d'Occitanie suivis par l'observatoire réalisent la plus grande part de leur chiffre d'affaires auprès d'autres producteurs (en vente de jeunes plants et de plantes finies). Elles totalisent 15,6 millions d'euros en ventes de végétaux, soit 16% de la valeur commercialisée par l'ensemble des producteurs.
- Ce groupe est composé d'entreprises de grande taille et fortement employeuses de main d'oeuvre (12,3 ETP par entreprise). Le positionnement commercial est très spécialisé (plus de 90% des ventes à d'autres producteurs) et 69,6% des ventes sont réalisées à l'expédition hors région et à l'exportation.
- La gamme commercialisée est composée pour 75,2% de plantes finies (en majorité plants de pépinière) et pour 20,2% de jeunes plants horticoles ou de pépinière.



Gamme commercialisée (valeur)

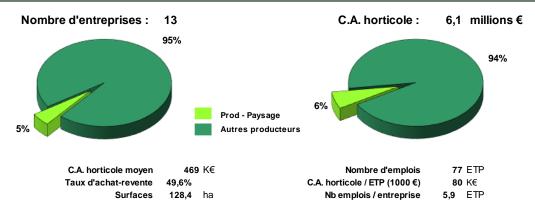




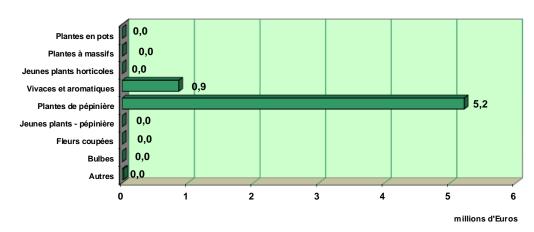
OCCITANIE PRODUCTEURS SUR LE MARCHE DU PAYSAGE

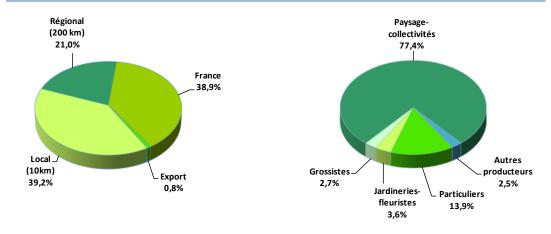
(producteurs réalisant plus de 50% de leurs ventes sur les marchés du paysage et du reboisement)

- 13 entreprises, majoritairement des pépinières, soit 5% des producteurs d'Occitanie suivis par l'observatoire réalisent la plus grande part de leur chiffre d'affaires auprès d'entreprises de paysage et/ou de collectivités (y compris dans le domaine forestier). Elles totalisent 6% des ventes de végétaux de l'ensemble des producteurs.
- Le chiffre d'affaires moyen en vente de végétaux se situe à 469 k€, avec une part de négoce de 49,6% et l'effectif moyen à 5,9 ETP.
- La gamme commercialisée est très orientée sur les plantes de pépinière (85,4% de la valeur) et les vivaces et aromatiques (14,1%).
- Le débouché apparaît spécialisé, avec 77,4% des ventes réalisées auprès des entreprises de paysage et des collectivités.



Gamme commercialisée (valeur)





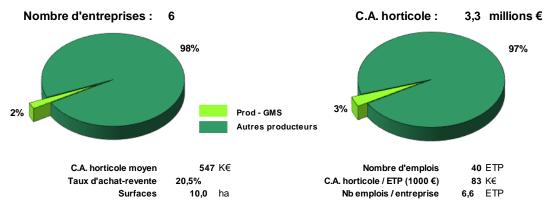
Par zone géographique

Par marché/circuit

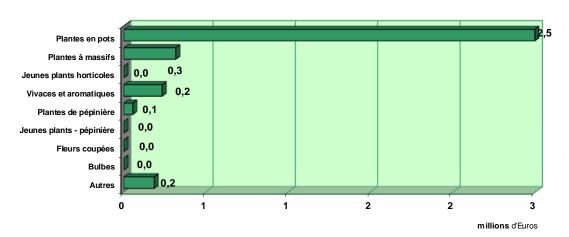
OCCITANIE PRODUCTEURS VENDANT A LA GRANDE DISTRIBUTION

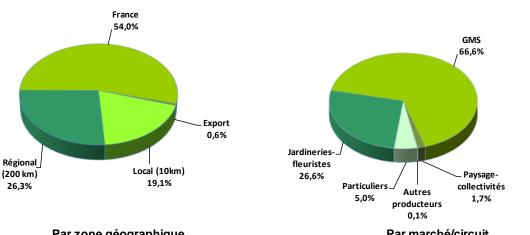
(producteurs réalisant plus de 50% de leurs ventes avec les GMS et GSB)

- 6 entreprises horticoles, soit 2% des producteurs d'Occitanie suivis par l'observatoire réalisent la plus grande part de leur chiffre d'affaires auprès de grandes et moyennes surfaces alimentaires et/ou de grandes surfaces de bricolage (GMS-GSB). Elles totalisent 3% des ventes de végétaux de l'ensemble des producteurs.
 - Il s'agit d'entreprises de taille moyenne (CA horticole moyen de 547 k€) employant en moyenne 6,6 ETP.
- La gamme commercialisée est majoritairement orientée sur les plantes en pots (76%), suivi par les plantes à massifs (9,6%) et les vivaces et aromatiques (7,1%)
- Le débouché sur les GMS-GSB ne représente que 66,6% en valeur, devant les jardieneries (26,6%) et les particuliers (5%). Les ventes à l'expédition hors du cadre local sont majoritaires (80,3%) mais l'export est



Gamme commercialisée (valeur)





Par zone géographique

Par marché/circuit

6. Evolutions, projets et problématique de développement

Les tableaux qui suivent présentent les réponses des producteurs de la région Occitanie concernant leurs projets pour les années à venir, ainsi que les pistes à envisager pour le développement de la filière et de ses entreprises.

Les éléments qui suivent présentent les réponses de l'ensemble des producteurs répondants (soit sur 99 questionnaires utiles).

Un tiers des entreprises concernées par un arrêt ou une transmission à 3 ans

Interrogés sur la question de leur succession, les chefs d'entreprises ayant répondu mentionnent mes perspectives suivantes :

- Parmi les chefs d'entreprises de plus de 55 ans, seulement 23 % déclarent avoir assuré leur succession ;
- 30 % des chefs d'exploitation déclarent rencontrer des difficultés pour la transmission de leur entreprise, très majoritairement du fait de la faible attractivité du métier et du manque de candidats à la reprise;
- 39 % des chefs d'entreprises envisagent un arrêt ou une transmission dans les 3 prochaines années, principalement dans une perspective de départ en retraite.

<u>Envisagez-vous un arrêt ou une transmission de votre entreprise dans les 3 prochaines années, pour quel motif ?</u>

Réponses	%
Non	61%
Oui, dont	39%
Transmission familiale	14%
Cessation pour cause de retraite	77%
Vente à des tiers	5%
Cessation pour motifs économiques	5%

NB: Certains répondants ont fourni plusieurs motifs

Des perspectives d'investissement pour moderniser et/ou développer les capacités de production.

Questionnés sur les projets d'évolution de leur activité et en matière d'investissements, les chefs d'entreprises ont fourni les réponses suivantes.

Quelles perspectives d'évolution de votre production voyez-vous sur les 3 prochaines années ?

	Evolution de la production ?	Evolution du positionnement marché?	Projets d'investissements matériels?
Oui	41,2%	23,5%	35,6%
Non	58,8%	76,5%	64,4%

Plus de 40% des répondants envisagent une évolution de leur production.

Ces « projets » d'évolution de la production se retrouvent en partie dans les **projets** d'investissements, évoqués par les répondants. Ils sont en effet 36 % à déclarer envisager d'investir dans les 3 ans (% équivalent à la moyenne nationale), principalement pour l'acquisition ou le renouvellement d'équipements et dans une moindre mesure sur de nouvelles capacités de production (serres et tunnels).

A la question de **l'évolution de leur positionnement marché,** 23,5 % des répondants déclarent envisager une évolution, sans grandes précisions sur la nature des évolutions.

Des d'actions collectives pour améliorer la compétitivité et le positionnement marché

Le questionnaire 2021 intégrait des questions sur le point de vue des professionnels sur des propositions d'actions collectives susceptibles d'améliorer la situation des producteurs, en termes de compétitivité et de positionnement marché.

Sur les actions de regroupement de l'axe compétitivité, il ressort que les avis des producteurs d'Occitanie sont relativement peu tranchés et aucune proposition ne dépasse les 60 % de jugements « importants » et « très importants ».

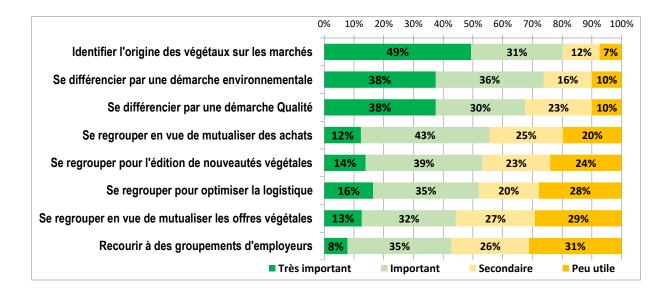
Les deux mesures les plus citées par les producteurs de la région Occitanie lors de cette enquête concernent, dans l'ordre, la mutualisation des achats et le regroupement pour l'édition de nouveautés végétales/

Sur la partie « différenciation » de l'axe compétitivité, les avis sont plus convergents et positifs. Les réponses des producteurs de la région Occitanie sont en accord mettent en exergue les problématiques suivantes :

- La nécessité d'identification et de traçabilité de l'origine des végétaux est considérée comme importante par 80 % des répondants ;
- La volonté de différencier les produits locaux par des démarches environnementale ou des démarches qualité est elle aussi mise en avant, avec respectivement 74 % et 68 % d'opinions favorables au sein de l'échantillon.

Ces réponses sont en accord avec les observations précédentes et mettent en évidence la volonté des producteurs de valoriser la production locale via des démarches de différenciation par rapport aux produits proposés par la concurrence.

<u>Question</u>: Parmi les actions collectives suivantes, lesquelles vous paraissent plus ou moins importantes pour améliorer la compétitivité de la filière française?

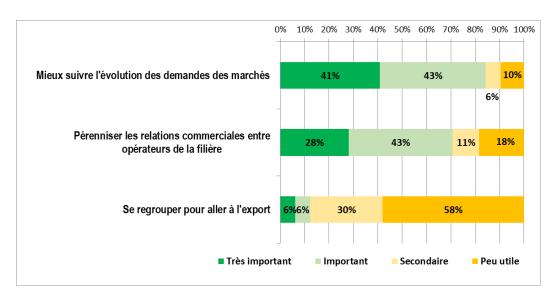


Sur l'axe positionnement marché, les avis sont à nouveau extrêmement tranchés. Les répondants mettent en avant les problématiques collectives suivantes comme importants ou très importantes :

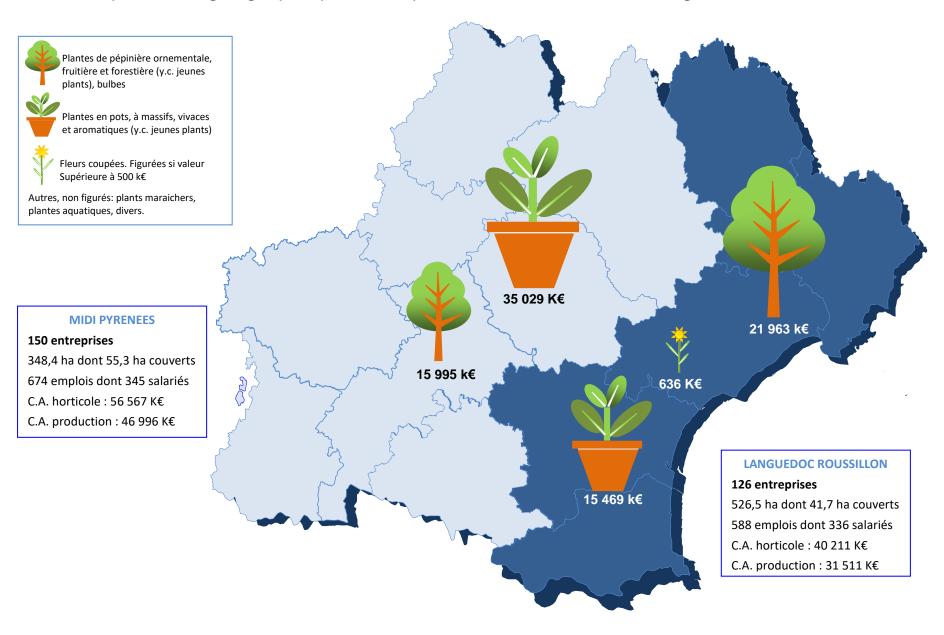
- La nécessité de mieux suivre l'évolution des demandes des marchés est considérée par 84% des répondants comme étant importante, et ce besoin d'information sur les tendances de consommation rejoint les observations tirées de l'axe compétitivité à propos de la volonté de différenciation des produits locaux ou régionaux
- L'amélioration et la pérennisation des relations commerciale entre les acteurs de la filière sont elles aussi jugées capitales par les répondants à l'enquête, ce qui fait écho à l'isolement géographique ainsi qu'aux difficultés rencontrées par les producteurs d'Occitanie à maintenir leurs parts de marché face à la concurrence étrangère, notamment espagnole.

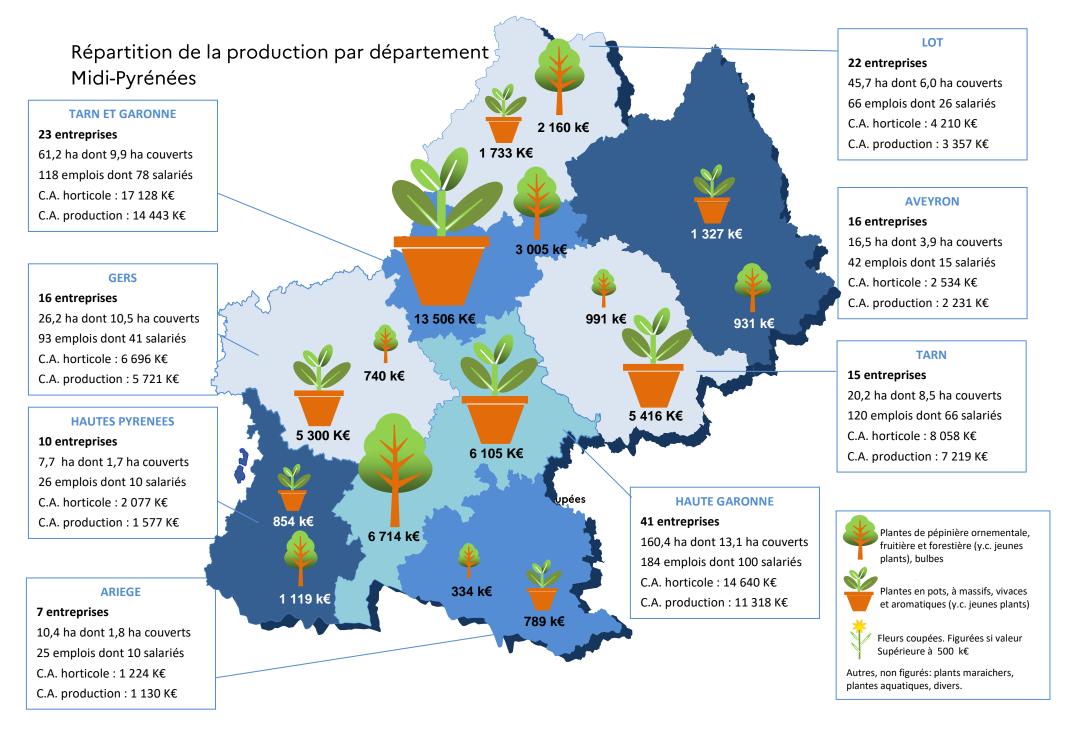
Les regroupements pour développer l'export sont quant à eux jugés très peu utiles. Seuls 12% des interrogés les considèrent comme importants ou très importants, ce qui peut s'expliquer par la faible valeur des exportations de la région.

<u>Question</u>: Parmi les actions collectives suivantes, lesquelles vous paraissent plus ou moins importantes pour améliorer le positionnement de la production sur les marchés ?

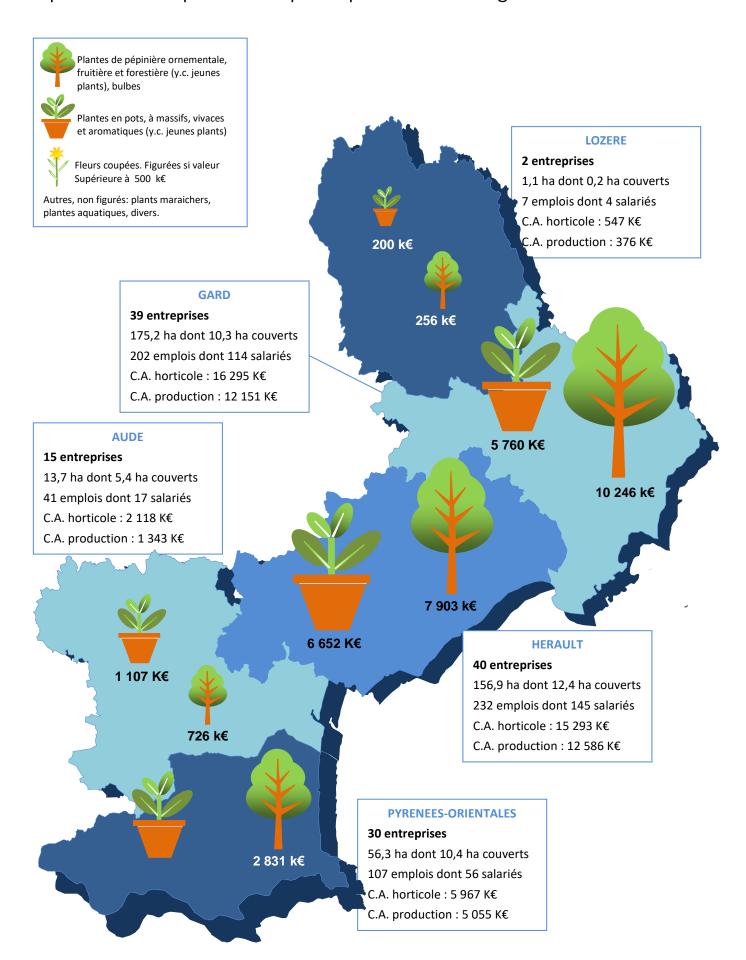


7. Répartition géographique de la production – anciennes régions





Répartition de la production par département – Languedoc-Roussillon



Annexes: tableaux régionaux

Les pages suivantes présentent les données détaillées pour la région Occitanie, sous forme de deux fiches :

- La première présente les résultats détaillés 2020 de la région, en proportion de l'ensemble « Grand sud » (PACA + Nouvelle Aquitaine + Occitanie) pour le nombre d'entreprises et le chiffre d'affaires horticole. Elle isole les ventes par une « société commerciale / coopérative » au sein de la « répartition des ventes par circuit » ;
- La seconde, compare les résultats 2020 à ceux des enquêtes antérieures de 2017 et 2014, à champ courant. L'écart entre les deux années tient compte des disparitions d'entreprises survenues dans l'intervalle. Nota: les ventes du circuit « grossiste » regroupent les ventes par les grossistes et les ventes réalisées via une société commerciale privée ou une coopérative.

Région Occitanie : Résultats 2020

Observatoire de l'horticulture et des pépinières Résultats 2020 - enquête 2021

REGION OCCITANIE

Principaux indicateurs économiques			
Nombre d'entreprises	276	% / ensemble de référence	100,0%
C.A. horticole cumulé (1000 €)	96 777	C.A. horticole moyen (1000 €)	351
C.A. production cumulé (1000 €)	78 507	C.A. production moyen (1000 €)	284
Part du négoce (% du CA horticole)	19%	% du C.A. de prod. de référence	100,0%
C.A. production /hectare (€)	104 431	C.A. horticole / ETP (€)	76 677
Surfaces de production		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Surface totale (ha)	751,8	% de la surface de référence	100%
Surface en pleine terre (ha)	538,5	Surface en conteneurs (ha)	119,3
Surface couverte en serres (ha)	67,3	Surface couverte en tunnels (ha)	26,6
Surfaces en serres verre	21,1	Surfaces en serres plastique	46,2
Emplois	(*) y.c. chefs d'entrepris		·
Emplois totaux (ETP*)	1 262	Part / emploi horticole de référence	100%
Dont salariés permanents (ETP*)	682	Part / emploi salarié de référence	100%
Nombre moyen d'ETP/entreprise	4,6	Nombre moyen d'ETP/hectare	1,7
Répartition des ventes par produit			,
Produits	%	Valeur (1000 €)	_
Plantes en pots	30,3%	29 308	_
Plantes à massifs	12,6%	12 192	_
Jeunes plants de plantes en pots	2,0%	1 966	_
Jeunes plants de plantes à massif	2,2%	2 105	_
Plantes de pépinière	38,0%	36 767	_
Jeunes plants de pépinière	1,2%	1 191	_
Vivaces et aromatiques	5,1%	4 927	_
Fleurs coupées	1,0%	948	_
Bulbes	0,0%	30	_
Autres	7,6%	7 344	_
Total	100%	96 777	_
Répartition géographique des ventes	;		
	%	Valeur (1000 €)	_
Locales (10 km)	44,6%	43 205	_
Régionales (200 km)	24,5%	23 683	_
France (au delà de 200 km)	27,2%	26 287	_
Ventes intra Union Européenne	2,4%	2 323	_
Export sur Pays tiers	1,3%	1 279	_
Répartition des ventes par circuit			
Particuliers	35,6%	GMS	4,1%
Grossistes	7,2%	Producteurs	19,2%
Fleuristes	1,2%	Entreprises de Paysage	5,7%
Jardineries	20,9%	Collectivités	4,8%
VPC et internet	0,6%	Société commerciale / coopérative	0,7%

Observatoire de l'horticulture et des pépinières Evolutions à champ courant - 2014 - 2020

OCCITANIE

Principaux indicateurs économiques	2020	2017	2014	Evol brute	Evol annuelle
Nombre d'entreprises	276	303	338	-8,9%	-3,0%
C.A. horticole cumulé (1000 €)	96 777	106 361	94 532	-0,9% -9,0%	-3,0%
Part du négoce (en % du CA horticole)	18,9%	13,3%	12,9%	41,4%	13,8%
C.A. production cumulé (1000 €)	78 507	92 163	82 291	-14,8%	-4,9%
C.A. production /hectare (€)	104 431	100 846	99 894	3,6%	1,2%
C.A. horticole moyen (1000 €)	351	351	280	-0,1%	0,0%
C.A. production moyen (1000 €)	284	304	243	-6,5%	-2,2%
C.A. horticole / ETP (€)	76 677	78 167	68 403	-1,9%	-0,6%
Surfaces de production	2020	2017	2014	Evol brute	Evol annuelle
Surface totale (ha)	752	914	824	-17,7%	-5,9%
Surface totale (ria) Surface en pleine terre (ha)	539	685	598	-21,4%	-7,1%
Surface en conteneurs (ha)	119	131	129	-8,9%	-3,0%
	27	29		-7,6%	-2,5%
Surface couverte en tunnels (ha) Surface couverte en serres (ha)	67	69	33 64	-7,0%	-2,5%
Emplois	2020		2014		
		2017		Evol brute	Evol annuelle
Emplois totaux (ETP) , y.c. dirigeants	1 262	1 361	1 382	-7,2%	-2,4%
Dont salariés permanents (ETP)	682	743	0	-8,2%	-2,7%
Nombre moyen d'ETP/entreprise	4,6	4,5	4,1	1,8%	0,6% 4,3%
Nombre moyen d'ETP/hectare	1,68	1,49	1,68	12,8%	
Répartition des ventes par produit	2020	2017	2014	Evol brute	Evol annuelle
Produits	Valeur (10	-	22.22		%
Plantes en pots	29 308	28 990	26 297	1,1%	0,4%
Plantes à massifs	12 192	12 671	14 112	-3,8%	-1,3%
Jeunes plants de plantes en pots	1 966	1 280	1 154	53,6%	17,9%
Jeunes plants de plantes à massifs	2 105	3 378	3 492	-37,7%	-12,6%
Plantes de pépinière	36 767	45 470	34 589	-19,1%	-6,4%
Jeunes plants de pépinière	1 191	1 115	1 803	6,8%	2,3%
Vivaces et aromatiques	4 927	4 587	3 957	7,4%	2,5%
Fleurs coupées	948	1 075	1 938	-11,8%	-3,9%
Bulbes	30	119	105	-75,1%	-25,0%
Autres	7 344	7 677	7 085	-4,3%	-1,4%
Total	96 777	106 361	94 532	-9,0%	-3,0%
Répartition géographique des ventes	2020	2017	2014	Evol brute	Evol annuelle
Zones de commercialisation	Valeur (10				%
Locales (10 km)	43 205	45 390	51 068	-4,8%	-1,6%
Régionales (200 km)	23 683	24 213	22 437	-2,2%	-0,7%
France (au delà de 200 km)	26 287	33 162	17 942	-20,7%	-6,9%
Ventes intra Union Européenne	2 323	2 565	2 239	-9,4%	-3,1%
Export sur Pays tiers	1 279	1 031	846	24,0%	8,0%
Répartition des ventes par circuit	2020	2017	2014	Evol brute	Evol annuelle
Particuliers	35 094	37 962	42 475	-7,6%	-2,5%
Grossistes	7 592	5 080	5 640	49,5%	16,5%
Fleuristes	1 166	1 294	2 562	-9,9%	-3,3%
Jardineries	20 261	23 456	18 684	-13,6%	-4,5%
GMS	3 989	3 123	2 692	27,7%	9,2%
Producteurs	18 551	23 037	12 497	-19,5%	-6,5%
Entreprises de Paysage	5 514	5 801	5 891	-4,9%	-1,6%
		6 608	3 816	-30,2%	-10,1%







Observatoire des données structurelles des entreprises de l'horticulture et de la pépinière ornementales - Occitanie - Données 2020 **édition janvier 2022**

Directrice de la publication : Christine Avelin Rédaction : direction Marchés, études et prospective Conception et réalisation : service Communication / Impression : service Arborial

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex Tél. : 01 73 30 30 00 — www.franceagrimer.fr

in FranceAgriMer

☑ @FranceAgriMerFR